

Mode d'emploi des Points d'Apport Volontaire (colonnes enterrées, armoires à bac...)



1 Placez votre carte d'accès devant le lecteur pour identification.



2 Laissez votre carte quelques secondes, jusqu'à voir apparaître une lumière bleue et la mention «OK».



3 Vous pouvez ouvrir la colonne.



4 Déposez vos ordures ménagères avec des sacs de 30 litres* uniquement.



4 Déposez vos emballages recyclables en vrac, 30 litres* par apport (pas de sac).



5 Refermez la colonne.

* Sauf pour les colonnes situées dans les déchèteries, qui permettent des dépôts de 90 litres (sacs pour les ordures ménagères, en vrac pour les emballages recyclables).